

Nos thèmes...

Efficacité professionnelle

- Gagner en efficacité
- Stimuler sa créativité
- Canaliser votre stress efficacement
- Dynamiser sa mémoire
- Gestion du temps
- Optimiser son image

Communication

- Améliorer votre communication et votre image
- S'exprimer en public et en toute confiance
- Accueil physique et téléphonique
- Réussir une présentation dynamique et efficace
- Techniques de prises de notes
- Chasser les erreurs de vos écrits

Commercial Marketing

- Techniques de ventes
- Téléprospection
- Argumenter et conclure une vente
- Négociation Commerciale
- Initiation au marketing
- Métier d'acheteur
- Le Marketing de fidélisation du client

Management

- Réussir dans ses nouvelles responsabilités
- Manager une équipe au quotidien
- Manager une équipe de vente
- L'entretien d'évaluation
- Mener une réunion efficace
- Traiter et sortir des conflits

Bureautique

- Windows, Internet, Outlook et Lotus
- Word, Excel, Access
- Powerpoint
- Publisher
- Open office
- Vista
- Access

Langues

- Anglais
- Espagnol
- Italien
- Allemand

E-Learning

- Form@+ est notre nouveau concept de formation bureautique.
- Ce n'est plus le stagiaire qui s'adapte à la formation, mais la formation qui s'adapte au stagiaire.
- Chaque logiciel est composé de modules qui correspondent à des tâches professionnelles. La durée d'apprentissage se fait sous la forme de modules de 2 heures. Contenus de nos différents modules sur demande.

Le DIF

Droit Individuel à la Formation



Prenez le temps d'élargir vos compétences...

EAL Lyon, Grenoble, Valence
Téléphone: 04 75 41 32 10

Le Droit Individuel à la Formation

Le DIF est le dispositif phare de l'accord du 20 septembre 2003 conclu par les partenaires sociaux et repris par la loi du 4 mai 2004. Il institue un capital individuel déterminé en heures, déterminant des droits à formation dont le salarié peut disposer à son initiative, après accord de son employeur sur le choix de l'action de formation.

Les bénéficiaires du DIF

La quasi-totalité des salariés en CDI du secteur privé, disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans leur entreprise
Chaque année le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF. Les 20 premières heures sont acquises par les salariés présents dans l'entreprise depuis au moins 1 an au 7 mai 2005.

Ces heures sont cumulables sur 6 ans et ne peuvent excéder un plafond de 120 heures.

Rémunération des salariés durant l'action de formation

Une convention ou un accord collectif de branche ou d'entreprise peut prévoir que le droit individuel à la formation s'exerce en partie pendant le temps de travail. défaut d'un tel accord, les actions de formation se déroulent en **dehors du temps de travail** et sont rémunérées par l'employeur, en plus des frais de formation, par une allocation de formation égale à 50 % du salaire.

Mise en œuvre

La mise en œuvre du droit individuel à la formation relève de l'initiative du salarié et donne lieu à un accord passé entre l'employeur et le salarié, lors d'un entretien professionnel ou suite à une demande écrite du salarié.

La demande écrite doit comporter les mentions suivantes :

- Nature
- Intitulé
- Modalités de déroulement
- Durée
- Dates de début et de fin
- Coût
- Dénomination du prestataire de formation

La demande du salarié doit être déposée au moins 2 mois avant le début de l'action.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

www.legitravail.com

www.travail.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

Qui sommes nous?

EAL (étude assistance logiciel) est un organisme polyvalent de formation continue.

Depuis plus de 15 ans les administrations et de nombreux groupes privés font confiance à EAL Formation dans leurs différentes actions..

EAL Formation est reconnue en région Rhône Alpes et en France entière pour ses compétences, la qualité de ses prestations et son savoir faire aussi bien dans le domaine de la formation que dans celui de l'assistance aux utilisateurs pour la mise en application de leur formation.

Les entreprises qui ont fait appel à notre organisme sont satisfaites de nos services.

En quelques mots...

Nos valeurs:

Réactivité, adaptabilité, écoute et dynamisme sont les maîtres mots de notre organisme.

Nos méthodes:

- Prise de besoin détaillée pour définir vos objectifs
- Contenus de formations standards ou personnalisés
- De petits groupes de personnes de niveau équivalent
- Des Formations intra entreprise en France entière et inter entreprise à Bourg les Valence, Lyon et Grenoble
- Suivi et évaluation post formation

Nos références

Intermarché, BHV, Lafarge, Imaje, Ateliers Sud Est Louis Vuitton, Euronews, Arkema

Crouzet, Thales, Gerflor, FBFC (Areva), CEA Valrho

Conseil général, Préfectures Hôpitaux...